

Droits d'inscription : 500 €

Les droits d'inscription comprennent :

- L'inscription aux journées
- Les déjeuners et pauses
- Les actes de l'EPU

Clôture des inscriptions : 15 janvier 2019.

FORMATION

La SFPM est déclarée comme
organisme de formation.
N° de formateur : 117 508 37 675

INSCRIPTIONS

Université de Strasbourg – Cellule Congrès
Marion Oswald
19, Rue du Maréchal Lefèbvre - F67100
Strasbourg
Tel : 03 68 85 65 56
m.oswald@unistra.fr

CONTACTS

- Comité scientifique -
Bardia Farman, Corinne Barrau

- Renseignements -
Bardia Farman
CHU Timone, service de médecine nucléaire
265 rue Saint-Pierre, 13005 Marseille
Bardia.Farman@ap-hm.fr
Tel : 04 91 38 80 38

SITUATION



***Hôpital La Timone
Amphithéâtre HA3
265 rue St Pierre – 13005 Marseille***

MOYENS D'ACCES

Ligne de Métro : Ligne n°1 : arrêt Timone
Entrée Hôpital La Timone, boulevard Jean Moulin ou rue Saint-Pierre.

HOTELS

Hôtels conseillés à proximité immédiate :

Ibis Budget Timone**

69 Boulevard Sakakini - 13005 Marseille - 0 892 68 04 83

Ibis Timone**

107 Boulevard Sakakini - 13005 Marseille - 04 91 42 09 15

B&B Marseille Centre La Timone***

1-3 Chemin de l'Armée d'Afrique - 13005 Marseille - 0 890 10 67 00

Hipark by Adagio Marseille***

21, Chemin de l'Armée d'Afrique - 13005 Marseille - 04 96 15 58 00



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE MÉDICALE

Enseignement Post-Universitaire

**FORMATION REGLEMENTAIRE
DE RADIOPROTECTION
PATIENT POUR LES PHYSICIENS
MEDICAUX EXERCANT EN
MEDECINE NUCLEAIRE**

PROGRAMME

MARSEILLE

**Hôpital La Timone
Amphithéâtre HA3**

265 rue Saint-Pierre
13005 Marseille

29-30 janvier 2019

Bulletin d'inscription

à renvoyer avant le 15 janvier 2019 à :

Université de Strasbourg – Cellule Congrès
Marion Oswald
m.oswald@unistra.fr
19, Rue du Maréchal Lefèbvre – F67100
STRASBOURG

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Service :

Adresse Professionnelle :

.....

Tél. :.....Fax :

Email :

Nombre maximum de participants : 25

DROITS D'INSCRIPTION

(merci de cocher votre tarif d'inscription)

Adhérent SFPM : 500 € (à l'ordre de Régie des recettes - Cellule Congrès UNISTRA)

Non-adhérent : 500 € + 80 € (inscription SFPM)

**Bulletin à envoyer accompagné de
votre règlement ou engagement de paiement avant
le 15 janvier 2019**

Conditions d'annulation :

Toute annulation ou modification doit être signalée par écrit
à la Cellule Congrès (email ou voie postale).

Seules les annulations reçues avant le 7 janvier 2019
par courrier, ou courriel seront prises en compte et permettront
le remboursement des sommes versées.

Les annulations reçues après le 7 janvier 2019 ou la non-venue
au congrès ne donneront lieu à aucun remboursement.

La Cellule Congrès est déclarée comme organisme de formation

N° de formateur : 4267 04090 67

Le programme de cet enseignement est validé par le
Conseil du Registre Professionnel de la Société
Française de Physique Médicale au titre d'une
formation de type A dans les catégories 1 et 2.

Au cas où le règlement ne serait pas effectué par
l'agent mais par l'employeur, merci de cocher la case
ci-dessous correspondant au statut du payeur :

- Entreprise
- Organisme collecteur des fonds de la
formation professionnelle (ANFH, ...)
- Pouvoirs publics (Collectivités territoriales,
Etablissement public...) –
- Autres organismes de formation

OBJECTIFS

Délivrer une formation réglementaire de
radioprotection patient aux physiciens médicaux
exerçant en médecine nucléaire. Cette formation est
conforme au cahier des charges de la SFPM, remis à
l'ASN en juin 2016.

PROGRAMME

Cet enseignement post universitaire s'adresse aux
physiciens médicaux exerçant à temps plein ou partiel
en médecine nucléaire.

mardi 29 janvier 2019

8h00 – 9h00 : Accueil des participants
9h00 – 9h30 : Rappel sur les RI
9h30 – 11h00 : Radiobiologie
11h00 – 11h30 : Pause
11h30 – 12h30 : Quels risques en MN
12h30 – 14h00 : Pause déjeuner
14h00 – 14h30 : Réglementation de la RPP
14h30 – 15h30 : Principe de Justification en MN
15h30 – 16h00 : Pause
16h00 – 17h00 : Principe d'optimisation en MN
17h00 – 17h30 : Analyse des indicateurs de suivi
dosimétrique
17h30 – 18h00 : Contrôle de qualité en MN

Mercredi 30 janvier 2019

8h00 – 8h30 : Arrivée des participants
8h30 – 10h00 : Optimisation en MN pédiatrique
10h30 – 10h30 : Pause
10h30 – 11h30 : Exposition patient vs Qualité image
11h30 – 12h00 : Table ronde sur l'Optimisation
12h00 – 13h30 : Pause déjeuner
13h30 – 15h00 : Dosimétrie patient
15h00 – 15h30 : Pause
15h30 – 17h00 : Recommandations de sortie en RIV